

Lille le 14 février 2024

Pierre RICHARD

Secrétaire Général de l'UTRML CFDT

Martine WARNIER

Secrétaire Générale Adjointe de l'UTRML CFDT

Mail metropolelilloise@retraite.cfdt.fr

06 60 84 32 30 / 06 75 74 40 63

A Monsieur le Rédacteur en chef de

XXXX

Monsieur

L'Union Territoriale des Retraités de la Métropole Lilloise (UTRML) CFDT a l'honneur de vous adresser ce communiqué de presse concernant les Points d'Apport Volontaires (PAV).

Suite à une décision de la MEL, les PAV sont actuellement implantés dans les communes de la Métropole Lilloise pour les déchets en verre. Il ne s'agit que du début d'un processus appelé à se développer pour les autres déchets.

L'objet de ce communiqué n'est pas d'en contester les implantations mais d'engager un dialogue avec les communes concernées pour trouver des solutions afin de faciliter l'utilisation de ce dispositif pour les personnes à mobilité réduite dont font partie certains citoyens avancés en âge.

Si la décision a bien été prise par la MEL, le suivi concernant la facilitation et l'utilisation est bien du ressort des communes notamment via les CCAS.

Cela paraît être le bon sens et pourtant, souvent rien n'a été prévu pour les personnes à mobilité réduite. Les exemples sont multiples aujourd'hui de personnes qui ont des difficultés à sortir leurs poubelles au pied de leur habitation. Comment donc pourraient-elles se déplacer même sur une courte distance, avec un sac rempli de déchets de verre ?

Au-delà de l'aspect pratique, il en va de l'avenir des personnes âgées et du « bien vieillir chez soi ». Si notre société souhaite développer une alternative au placement dans les EHPADS, il faut donner les moyens de faciliter les démarches pour le maintien à domicile.

Malgré les promesses des gouvernements successifs, la loi Grand Age tarde à voir le jour. En attendant, la solidarité doit s'exercer à travers les communes qui, par des actions de proximité, doivent suppléer les carences de l'état vis-à-vis des personnes âgées.

Nous souhaitons donc rencontrer les élus afin de trouver des solutions. Or aujourd'hui, ils ne répondent que rarement à nos sollicitations ou nous renvoient sur la MEL. Au mieux, elles proposent des solutions inadaptées comme la solidarité des voisins bien aléatoire ou l'utilisation des aides à domicile qui peinent déjà à effectuer les tâches qui leur sont destinées dans le temps imparti.

Espérant que ce communiqué soit diffusé, l'UTRML se tient à votre disposition pour plus d'information. Elle se tient prête à répondre à vos questions si vous le souhaitez.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre RICHARD
Secrétaire Général de l'UTRML